

2024-10-29

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Liens: [NBB.stat](#) [Information générale](#)
Comptes non financiers des secteurs institutionnels – deuxième trimestre de 2024¹

- **Le taux d'épargne des ménages se redresse.**
- **Le taux d'investissement des entreprises s'affiche en nette hausse alors que celui des ménages recule légèrement.**
- **Le déficit des administrations publiques se creuse.**

INDICATEURS CLÉS

(Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)

		Ménages ¹		Sociétés non financières		Administrations publiques
		Taux d'épargne (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Taux de marge (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Solde de financement (pourcentages du PIB)
2021	I	20,3	9,8	44,8	27,0	-6,1
	II	17,6	10,0	43,4	27,2	-6,0
	III	15,4	9,9	43,3	26,0	-6,5
	IV	13,5	9,8	43,7	25,3	-3,2
2022	I	12,0	10,0	44,3	26,2	-1,9
	II	14,4	9,4	45,3	25,7	-3,9
	III	13,4	9,4	45,7	26,1	-4,8
	IV	11,0	9,4	45,4	26,5	-3,7
2023	I	14,6	9,1	43,0	26,9	-5,0
	II	14,5	9,1	42,6	28,0	-3,8
	III	14,2	8,9	42,2	28,8	-3,7
	IV	13,2	8,7	41,9	25,9	-4,3
2024	I	13,2	8,7	42,1	27,0	-3,2
	II	14,8	8,5	41,9	28,4	-5,0

¹ Y compris les institutions sans but lucratif (ISBL) au service des ménages

Le taux d'épargne des ménages se redresse

Le taux d'épargne des ménages se redresse et s'établit à 14,8 % au deuxième trimestre de 2024.

Le revenu disponible des ménages poursuit sa progression (+2,0 %), tandis que leurs dépenses de consommation finale restent assez stables (+0,1 %), faisant gonfler le taux d'épargne.

¹ Les comptes des secteurs du deuxième trimestre de 2024 intègrent les dernières données disponibles relatives aux comptes nationaux trimestriels et au marché du travail, publiées le 29 octobre 2024 sur [NBB.stat](#).

La rémunération des salariés est le principal facteur à l'origine de la hausse du revenu disponible des ménages, et y contribue à hauteur de 1,2 point de pourcentage. Les prestations sociales nettes et les impôts sur le revenu ont également contribué positivement à l'évolution du revenu disponible, chacun à hauteur de 0,3 point de pourcentage.

Le taux d'investissement des ménages s'affiche en baisse

Au deuxième trimestre de 2024, le taux d'investissement des ménages (qui inclut la construction et la rénovation de logements et la formation brute de capital fixe des indépendants et des ISBL au service des ménages) revient à 8,5 %, contre 8,7 % au trimestre précédent.

Le taux de marge des entreprises non financières diminue

Le taux de marge des sociétés non financières diminue légèrement au deuxième trimestre de 2024 à 41,9 %, contre 42,1 % le trimestre précédent.

Alors que la valeur ajoutée augmente de 1,2 %, la rémunération des salariés s'affiche en hausse de 1,5 %, ce qui entraîne une croissance plus modérée de l'excédent brut d'exploitation (0,8%) et impacte négativement le taux des marges des entreprises non financières.

Le taux d'investissement des entreprises s'affiche en nette hausse

Le taux d'investissement des sociétés non financières se chiffre à 28,4 % de la valeur ajoutée au deuxième trimestre de 2024, une nette progression par rapport au trimestre précédent (27,0 %). La croissance des investissements des sociétés non financières (+6,3 %) dépasse en effet encore largement celle de leur valeur ajoutée (+1,2 %).

Le déficit des administrations publiques se creuse

Le solde de financement des administrations publiques se dégrade au cours du deuxième trimestre 2024, affichant un déficit de 5,0 % du PIB, contre 3,2 % au trimestre précédent

Les recettes diminuent légèrement, suite principalement à la baisse des impôts directs payés par les ménages. Les dépenses augmentent en raison de la hausse des prestations sociales, des dépenses de consommation intermédiaire et des transferts en capital.

Méthodologie et définitions

- Les comptes des secteurs sont établis à prix courants et selon le SEC2010.
- Les ratios considérés présentent de fortes fluctuations d'un trimestre à l'autre. Afin de dégager les évolutions plus fondamentales, ces séries sont toutes présentées après correction des variations saisonnières et des effets de calendrier.
- Le taux d'épargne brut des ménages est l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous la forme de consommation finale. Ainsi, le taux d'épargne augmente quand le revenu disponible brut croît plus vite que les dépenses de consommation finale.
- Le taux d'investissement brut des ménages est la formation brute de capital fixe divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. La formation brute de capital fixe couvre les dépenses en construction et en rénovation de logements par les ménages ainsi que les investissements en capital fixe consentis par les indépendants et par les ISBL au service des ménages.
- Le taux d'investissement des sociétés est la formation brute de capital fixe divisée par la valeur ajoutée brute.
- Le taux de marge des sociétés est l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions).
- Le solde de financement des administrations publiques mesure leur capacité ou leur besoin de financement. Un solde positif (capacité de financement) signifie qu'après la prise en compte de l'ensemble de leurs ressources et de leurs dépenses, les administrations publiques ont la possibilité d'augmenter leurs actifs financiers et/ou de réduire leurs engagements financiers. À l'inverse, un solde négatif (besoin de financement) témoigne de la nécessité pour le secteur de vendre certains de ses actifs et/ou d'accroître son endettement afin de pouvoir financer ses opérations non financières. Le solde de financement est ici exprimé en pourcentage du PIB.